



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le **6 décembre 2023** à 18h30 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

- | | |
|---------------------|--|
| • Salvatore Mancini | Membre parent |
| • Julie Geoffrion | Membre parent |
| • Jessyka Pépin | Membre parent |
| • Mylaine Grenier | Membre parent |
| • Gemme, Maryline | Membre substitut parent |
| • Élane Rebts | Membre substitut représentant personnel du SDG |
| • Benoit Denault | Membre représentant personnel enseignant |
| • Marie-Ève Cusson | Membre représentant personnel enseignant |
| • Andréane Lessard | Membre représentant personnel enseignant |

Absences :

- | | |
|---------------------------|--|
| • Justine Tremblay-Angers | Membre parent |
| • Natasha Nadeau | Membre représentant personnel de soutien |
| • Hélène Lepage | Membre représentant personnel de soutien |

Participe également à la séance :

- | | |
|------------------|------------|
| • Nancy Marshall | Directrice |
|------------------|------------|

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Salvatore Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à **18h34**.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter l'ordre du jour tel quel.

CE-23-24-29 Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTIONS EN BLOC

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter les résolutions en bloc tel quel.

CE-23-24-30 Adopté à l'unanimité.

4 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2023

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

Suivis au procès-verbal :

- Madame Nancy Marshall a ajouté un chronométrage à la rencontre (durée prévue : 1h50).
- Pour donner suite à la parole aux membres, en lien avec les envois massifs de courriels, une surveillance sera faite sur le volume de courriels envoyés.

5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

5.1 Parole aux substituts

Monsieur Mancini propose d'inclure les membres substituts présents lors des discussions durant les réunions du CE. Il n'y a pas d'objection des membres.

5.2 Démission d'un membre parent

Madame Justine Tremblay-Angers ne pourra plus effectuer son rôle de membre parent auprès du CE. La désignation d'un nouveau membre parent devra avoir lieu dans les prochaines semaines et sera entérinée à la prochaine rencontre du CE.

6 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 1)

Aucun public n'est présent.

7 POINTS DE DÉCISION

7.1 Modification aux règles de conduite et des mesures de sécurité 2023-2024 (approbation)

Proposition d'ajout au mode de vie, conformément à une directive ministérielle :

Conformément à la directive ministérielle, il est interdit d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels dans les locaux de l'école, durant les heures de classe, sauf lorsque l'utilisation est requise par :

- les modalités d'intervention pédagogiques prises par l'enseignant ;
- l'état de santé d'un élève ;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Il est à noter que chaque situation visée devra être analysée par la direction.

En cas de non-respect de cette règle, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci devra être récupéré par les parents à la fin de la journée.

- Madame Mylaine Grenier se demande si les montres intelligentes sont concernées par cette directive. Madame Marshall répond que si elles ne sont pas connectées à Internet, ces dernières sont permises.
- Monsieur Salvatore Mancini se questionne par rapport à la clause « dans les heures de classe ». Madame Marshall confirme que cette directive s'applique à tous les locaux de l'école, mais durant les heures de classe.
- Monsieur Salvatore Mancini se questionne par rapport aux activités spéciales requérant des appareils électroniques. Madame Nancy Marshall précise que l'utilisation sera interdite lors des heures de classe.

CE-23-24-31 Approuvé à l'unanimité.

7.2 Consultation sur le choix d'un photographe scolaire (avis)

Madame Nancy Marshall fait l'historique du choix du photographe scolaire dans le passé et explique la loi sur les contrats dans le milieu scolaire.

Les membres du conseil d'établissement discutent du choix du photographe scolaire, du déroulement de la séance photo et des prix.

Le conseil d'établissement donne un avis favorable de reconduire la compagnie Yna Image pour l'année prochaine. Le CE fait cependant la proposition d'évaluer les prix et la facilité de la plateforme pour les commandes pour les années suivantes.

CE-23-24-32 Approuvé à l'unanimité.

7.3 Utilisation du fond à destination spéciale (adoption)

7.3.1 Entrées au fond

7.3.1.1 Montant inutilisé des années précédentes

Desjardins avait octroyé 600\$ à la suite d'activités en classe, qui devait revenir au budget de classe. Les dépenses ont été cependant payées par l'école. Les 600\$ sont donc encore disponibles. Approbation pour le dépôt dans le projet embellissement de la cour d'école.

7.3.1.2 Sommes amassées lors de la campagne de financement des produits de l'érable 2023

Madame Nancy Marshall explique les entrées au fond en lien avec la campagne de financement des produits de l'érable. Elle présente un tableau. Entrées :

6 529\$ (finissants)

14 467\$ (cour d'école)

159,76\$ (ristourne du gouvernement sur le montant à payer au fournisseur)

917,73\$ (cour d'école : argent remis par finissants car ont amassé plus que prévu pour leur besoin).

7.3.1.3 Dons reçus

50\$ de la part de parents de 6^e année et 347\$ des autres parents (autres degrés).

7.3.2 Sorties au fond

7.3.2.1 Paiement au fournisseur de la campagne de financement des produits de l'érable 2023 : 10 917,92\$.

Il est proposé que le CÉ accepte ces entrées et ces sorties mentionnées et expliquées par Mme Marshall.

CE-23-24-33 Adopté à l'unanimité.

8 POINTS D'INFORMATIONS

8.1 Consultation sur l'élaboration du projet éducatif 2023-2027 (information)

8.1.1 Présentation de l'ébauche de plan

Madame Nancy Marshall présente le document de travail du projet éducatif. Elle explique les modifications et précisions faites à la suite des recommandations des membres du CE et de la direction générale.

Prochaine réunion du comité de travail : le 15 janvier 2024.

8.1.2 Invitation à une séance de travail privé

Monsieur Salvatore Mancini propose la convocation d'une séance de travail privé en lien avec le projet éducatif 2023-2027 (d'ici mars 2024). Plus de détails à venir.

8.2 Suivi au budget de l'école

Madame Nancy Marshall mentionne qu'elle n'a pas accès au tableau du budget de l'école actuellement.

8.3 Fond à destination spéciale (suivi)

Campagne de financement :

Dons : 397\$ au total

Ventes totales : 20 996\$

Reste pour l'école : 10 078.08\$

Total dans le fond à destination spéciale : 52 358.95\$

8.4 Projet « Embellissement de la cour d'école » (suivi)

Retard de la livraison du module.

8.5 Parole à l'OPP

Madame Mylaine Grenier fait un résumé des activités de l'OPP :

- Peinture dans les fenêtres pour l'hiver;
- Réception des produits de la campagne de financement des produits de l'érable le 05-12-2023;
- Rassemblement des commandes le 13-12-2023 qui seront remises la semaine suivante aux élèves (15-12-2023);
- Organisation de la remise des commandes à faire avec Mme Nancy Marshall.

8.6 Parole aux enseignants

- Madame Marie-Ève Cusson fait un résumé des activités vécues par les différents cycles à l'école.
 - o Récompense école de la rose aujourd'hui (06-12-2023). Expérience musicale bien appréciée par les élèves.
- Monsieur Benoit Denault discute du tournoi de basketball et des difficultés en lien avec le changement d'organisation. Monsieur Denault a donc organisé 2 parties amicales avec l'école Les Marguerites pour l'instant.
- Travail sur le comité « À l'école on bouge » en progression.
- Corridor actif commandé, demande probable aux parents de l'OPP pour l'installation.

8.7 Parole à la représentante du personnel de soutien

- Madame Natasha Nadeau n'est pas présente à la séance.

8.8 Parole à la représentante du service de garde

- Madame Elaine Rebts discute de la mise en place du programme d'activités.
 - o Madame Marshall explique qu'il y a dorénavant une directive ministérielle qui demande que les services de garde produisent un programme d'activités en lien avec le projet éducatif de l'école.
- Fin des ateliers du mercredi la semaine dernière.
- Proposition pour le parascolaire à venir pour cet hiver.
- Amélioration de l'assiduité des élèves à remettre les plats à faire chauffer au bon moment, à suivre.
- Traiteur apprécié des élèves.

8.9 Parole au représentant du comité de parents

- Monsieur Salvatore Mancini mentionne qu'il y a eu 2 rencontres du comité de parents depuis la dernière séance du CE.
- Monsieur Mancini fait un résumé des thèmes abordés lors des rencontres (PEVR et PSO entre autres).
- Consultation relative au calendrier 2024-2025
 - o Proposition de déplacer la journée pédagogique du 20 septembre 2024 au 27 septembre 2024
 - o Mention d'une contradiction entre la présence de 2 journées pédagogiques durant la semaine de la persévérance scolaire.
- Présentation d'une nouvelle règle concernant les frais en lien avec les voyages scolaires et les campagnes de financement – possibilité d'avoir une présentation du centre de service en lien avec ce sujet pour les membres du CE. Plus de détails à venir.

8.10 Parole à la direction

- Madame Nancy Marshall annonce que le programme de médiateurs a débuté hier. 16 médiateurs/médiatrices pourront contribuer à la gestion de conflit sur la cour d'école, supervisés par Josée Fillion, des enseignants et des membres de l'équipe école.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondances reçues

- 9.1.1 Lettre de démission de Madame Justine Tremblay-Angers, membre parent.

9.2 Parole aux membres

- Madame Marilynne Gemme mentionne que des dons ont été remis à une autre école pour l'embellissement de leur cours d'école. Elle invite les membres du CE et de l'OPP à garder l'œil ouvert pour des possibilités de don.

10 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Salvatore Mancini propose la levée de la séance à **20h19**.

CE-23-24-34

Adopté à l'unanimité.

	
Signature de la présidence	Date
	
Signature de la direction	Date